

Elections professionnelles 2016

**Vendredi 3 juin, vous irez voter.
Votre vote déterminera la représentativité syndicale dans
l'entreprise.**

Notre projet pour ces 4 années :



- ❖ Vous consulter, vous informer et vous représenter, régulièrement et loyalement,
- ❖ Remonter vos informations, vos demandes, vos questions, et instaurer une vraie communication,
- ❖ Rendre les relations de travail plus conviviales,
- ❖ Agir sur les évolutions de carrières, les coefficients,
- ❖ Agir sur les conditions de travail,
- ❖ Agir sur la qualité de vie au travail,
- ❖ Défendre vos droits et vos intérêts,
- ❖ Etre à vos côtés chaque jour.

Nos engagements pour les années à venir sont simples :

- ✓ Faire en sorte que votre contribution à l'évolution de l'entreprise soit entendue et reconnue,
- ✓ Faire appliquer vos droits, notamment en matière d'évolution de carrière, de formation, de rémunération,
- ✓ Faire entendre votre voix dans les instances représentantes du personnel,
- ✓ Négocier les meilleurs accords possibles, qui soient gagnants et pour l'entreprise, et pour les salariés.

**Le 03 juin, votre vote sera déterminant pour votre avenir.
Vous avez le pouvoir de construire ce que nous serons.**

VOTEZ et faites VOTER les listes CFDT